7318 N207

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés
SPITZER EUROVRAC S.a.r.l. -9 rue de l'Industrie- Z.I. -B.P. 7 - 67641 FEGERSHEIM CEDEX, constructeur, [illegible]ions:

a) que le véhicule

1. Genre : SREM
2. Marque : SPITZER EUROVRAC
3. Type/Version : S2400 / F ou ~~K ou DF ou DK~~ (1)
4. Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'identification : (2)

V	F	9	S	2	4	A	0	F	W	6	0	1	4	0	0

5. Carrosserie : CIT PULV ~~ou CIT CHIM ou PTE CONT ou CHASSIS NU~~ (1)
6. Dimensions : (2)

Largeur	2,50	m
Longueur	9,90	m
Surface	24,75	m²

7. Poids total autorisé en charge		34 000	kg
8. Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base	(3)	4 700	kg
9. Charge utile du véhicule de base	(2)	29 300	kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut

b) que ce véhicule sort de nos usines le 16 novembre 1998

pour être livré à : LOXXIA puis

S.E. Claude FAURIE Transports
rue du Stade - B.P. 1[illegible]
07320 SAINT AGREVE

Fait à Fegersheim, le **16 novembre 1998**

Numéro d'immatriculation (à remplir par la préfecture) :

S.a.r.l.
B.P. 7
Strasbourg 67[illegible] Fegersheim Cedex
Zone I[illegible]
Tél. 03 88 [illegible]
Fax 03 88 64 [illegible]

NOTA : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 R.81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées au présent certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par la DRIRE

(1) Barrer la mention inutile.
(2) A remplir par le constructeur.
(3) A remplir par le constructeur - joindre tickets de pesée à l'appui.